L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 MAI 1877.

60me Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 11 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., au No 62 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Cabanon Huile de Charbon.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Salonne, article en forblanc.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Vendredi 11 mai 1877.

ACADEMIE—The Two Orphans et les soeurs Louis ALCAZAR—Chansonnettes, opérettes, etc.

QUE FERA L'EUROPE?

Le *Post* de Berlin qui passe pour l'organe de Bismark, a dit que si la Russie ne savait pas se modérer, elle aurait contre elle l'alliance du monde entier. Mais ce sont là de simples prévisions de journalistes, et si les puissances européennes prétendent que les événements soient accomplis pour s'entendre sur les moyens d'arrêter la Russie, ellesmarquent fort de ne pas tomber d'accord et de ne pouvoir rien empêcher.

Une dépêche du 7 parle d'un projet d'entente entre l'Allemagde et l'Autriche, mais une dépêche du 9 annonce de nouveau l'imminence d'une occupation de la Bosnie par les troupes autrichiennes.

Il est intéressant de rappeler, en ce moment le protocole qui fut signé à Vienne le 23 mai 1856 pour déterminer le but de l'intervention européenne dans les affaires d'Orient. Voici ce document :

"Présens: les représentants d'Autriche, de France, de Grande Bretagne et de l'Allemagne.

Après mûr examen des conventions conclues entre la France et l'Angleterre d'une part, et entre l'Autriche et la Prusse de l'autre, les 10 et 20 avril de la présente année, les plénipotentiaires soussignés ont unanimement constaté;

"Que l'intégrité de l'empire ottoman et l'évacuation de la portion de son territoire occupée par l'armée russe sont et resteront le but constant et invariable de l'accord des quatre puissances; que les actes consécutivement communiqués et annexés au présent protocole répondant à l'engagement que les puissances avaient pris entre elles le 9 avril, de délibérer et de s'entendre sur les moyens les plus propres à réaliser l'objet de leur concert, et donnent une nouvelle sanction à la ferme intention des quatre puissances coprétendées dans la Conférence de Vienne, de réunir tous leurs efforts et toutes les volontés pour réaliser le but qui forme la base de leur union.

"*Signé*: BUOL-SCHAUENSTEIN, HOUQUENEY, WESTMOORELAND, ARNIM.

L'EXPLOSION DU WALOON.—Des explications fournies par le capitaine De Bouchel qui commandait le petit bateau à vapeur Waloon, il résulte que l'explosion de la chaudière a eu lieu au moment où la machine venait de s'arrêter sur l'ordre transmis par la sonnette du pilote. Le mécanicien Donnelly a été trouvé mort debout à son poste, le corps ayant été maintenu par le cylindre, une main sur le levier, l'autre étendue vers la soupape qui en avait été arrachée.

L'équipage se composait de huit personnes; trois ont été tuées, le mécanicien, le chauffeur et un nègre de bateau nommé Henry qui est mort mardi. Le capitaine qui, debout sur l'escalier au moment de l'explosion, avait été précipité dans la cale, a reçu des contusions; le pilote Philippe Labarthe a été légèrement blessé. Sur les 23 passagers qui étaient à bord, sept ont été perdus, trois femmes, deux enfants et deux hommes, tous de couleur sauf un malais monté à bord au canal. On ne connaît que le nom d'une seule de ces victimes, Ben Turner, qui avait, il y a un an, perdu une jambe par l'explosion de l'Orbide.

Treize autres passagers ont été blessés, en voici la liste: Dick Dobard, blanc, brûlure au visage; Chas. Marino, blanc blessure au visage; E. Marino, blanc, blessé à la main; S. Estopinal, blanc, à la jambe; Warner, h. de c., jambe cassée Ned Johnson, c., légèrement contusionné; Mme Molaison, blanche, brûlure au visage, quatre femmes de couleur brûlées et contusionnées; Norman, c., brûlure au visage.

Le capitaine ne sait absolument rien de la cause de l'explosion.

Si les chaudières des vieux bateaux étaient inspectées un peu plus souvent, il est probable que de pareils accidents n'arriveraient pas. L'ingénieur et le chauffeur sont morts et ne peuvent rien dire. Sur 30 personnes que portait le *Waloon*, dix ont péri. Sur qui doit retomber la responsabilité d'un pareil malheur?

PROJET POUR LA RÉOUVERTURE DE L'OPÉRA.

Nous recevons la lettre suivante sur laquelle nous appelons l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la réouverture de l'Opéra.

Nile Orléans, ce 8 Mai 1877.

Messieurs les Editeurs,

Permettez moi de m'adresser à votre générosité pour vous demander de vouloir bien insérer dans les colonnes de votre estimable journal les quelques lignes qui suivent:

Je me propose de présenter au public un projet tendant à rouvrir les portes du théâtre de l'Opéra l'hiver prochain, avec une troupe de "Prima Cantelle." Si le public orléanais (qui jouit à juste titre dans les deux mondes, de la réputation d'être celui qui a le plus d'aptitude naturelle pour les arts en général et la bonne musique en particulier) veut approuver mon projet, qui comme je le démontre plus loin, est d'une exécution facile, présentant toutes les garanties désirables pour les abonnés et pour les souscripteurs, ma dite que la réunite ne soit assurée. Tout d'abord, je déclare ne demander aucune avance aux souscripteurs. Je promets au public orléanais une saison de six mois de Grand Opéra Lyrique Français, à commencer du six novembre 1877 au six mai 1878, donnant par abonnement trois représentations par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi. En dehors de l'abonnement une troupe d'artistes dramatiques pour les représentations du dimanche et les matinées.

Les prix d'entrée sont comme suit:

Fauteuils de parquet	$ 3 00
" " première	2 00
Loges de parquet	8 00
" " première	6 00
Baignoires	6 00
Fauteuils de seconde	2 00
Loges grillées de seconde	6 00
Troisième, premier rang	75
Les autres indistinctement	50

Pour l'abonnement les prix seront—

Avant-scène	$1040 00
Loges de première et de parquet	780 00
Parquet	156 00
Entrées libres	100 00

Je donnerai la facilité de prendre un abonnement à deux. Les souscripteurs à l'abonnement recevront six billets, non négociables—chaque billet pour le montant du sixième de l'abonnement. Les échéances de ces billets seront à la fin de novembre, de décembre, de janvier, de février, de mars et d'avril. Tant qu'l'honneur de présenter au public une liste de souscriptions et chaque amateur de bonne musique souscrira le nombre qu'il voudra à titre de subvention pour couvrir une partie des frais de restauration indispensable dont est bénéfit les soutenus, les décors de l'Opéra, mais surtout pour aider le déficit inévitable que la direction sera obligée de subir pendant le Carême. Une somme réunissant de cette souscription ne serait payée que le premier novembre, c'est à dire le lendemain de l'ouverture de la troupe à la Nouvelle-Orléans. Il ne s'écoule de six mois, c'est le pain pour beaucoup de monde. En ajoutant les dépenses occasionnées l'existence d'un théâtre qui rivalise avec les principaux théâtres de l'Europe, les grands et les petits commerçants devraient, en conséquence, faciliter une entreprise qui leur rapporterait de grands bénéfices. Il est en outre, en leur intelligence et leur patriotisme, en engageant à l'occasion qui se présente de faire revivre le souvenir des belles soirées passées à l'Opéra, dans le but tenter le gain convaincu de faire faire le cent des entreprises des deux Mondes de son grande ensemble.

Recevez, Messieurs, avec mes sincères remerciements, l'assurance de mes sentiments distingués.

J. PAULINY,
126 rue Bourbon.

Achetez vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

Jour d'actions de grâce.

La restauration de l'Union.

La Louisiane reconstruite.

Manifestation populaire.

Grande parade militaire.

Les illuminations.

Réception des miliciens de l'Alabama à la salle St-Patrick.

En voyant hier défiler dans les rues de la Nouvelle Orléans aux acclamations de toute une population, des détachements de l'armée et de la marine des Etats-Unis, mêlés fraternellement avec les milices de deux des Etats du Sud récemment délivrés d'un long joug, chacun s'est dit que c'était là la preuve frappante de la restauration définitive de l'Union, où venait de rentrer à son rang d'Etat libre la Louisiane reconstruite pour la seconde fois depuis une funeste guerre. Spectacle consolant pour les cœurs vraiment patriotes que celui de ces baïonnettes, dont la vue il y a trois mois provoquait des cris de conflit, et qui, hier, réunies dans une même manifestation, n'inspiraient plus que des idées de concorde et de paix, car cette réunion attestait la fin d'un long malentendu et l'oubli du passé.

Le gouverneur Nicholls avait lancé il y a dix jours sa proclamation fixant le 10 mai comme jour d'actions de grâce, laissant à la population le soin de célébrer comme elle l'entendrait en cette journée, la délivrance de la Louisiane. Contrairement à l'attente générale, aucun comité n'avait été organisé pour arrêter, en dehors des cérémonies religieuses dans les églises, un programme de la célébration civile. Mais la visite d'un régiment de milices de l'Alabama et la parade militaire organisée par nos corps de milices en uniforme, a servi à donner des points de ralliement à la population et à offrir un objet tangible aux manifestations.

La célébration d'hier, pour avoir été spontanée et indépendante, n'en a d'ailleurs été que plus significative.

Dès le matin, tous les navires et tous les bateaux à vapeur, dans le port, américains et étrangers, se pavoisaient du haut en bas de leurs agrès. Dans les rues et principalement celles où devait passer le cortège militaire, les drapeaux, petits et grands, se déployaient peu à peu, et des drapeaux étrangers, notamment celui de la France aux trois couleurs, et la croix blanche à fond rouge de la Suisse, se mêlaient aux pavillons étoilés de l'Union. La rue de Chartres et la rue Royale dans le second district, se distinguaient par la quantité de drapeaux mis au vent.

Conformément au programme annoncé les différentes organisations militaires se sont formées rue du Canal entre dix et onze heures et à onze heures le cortège a défilé dans la rue de Chartres dans l'ordre suivant:

LE CORTÈGE MILITAIRE.

En tête du cortège à cheval s'avançait le colonel Owen, commandant de l'artillerie Washington, suivi des officiers de son état-major également à cheval.

Puis venait la fanfare du 18e régiment d'infanterie des Etats-Unis, suivie d'un détachement composé de trois compagnies de ce régiment.

Des soldats de marine et un corps de marine du sloop de guerre Plymouth, sous le commandement du capitaine Barrett complétaient l'escorte fournie par l'Oncle Sam pour participer à la célébration.

Le premier régiment de l'Alabama s'avançait dans l'ordre suivant:

Le colonel T. K. Owen et son état-major composé du lieutenant-colonel W. S. Moreland; Major L. C. Dorgan; Adjudant T. J. Savage; Quartermaître W. S. Goodall. Major William, de l'état-major du Gén. Holtzclaw, en service détaché.

Les six compagnies marchaient par vingt hommes de front, savoir:

1ère compagnie, Mobile Rifles—Capitaine Price Williams, lieutenants Roper et Savage.

Cleburne Guards—Capitaine Cahill; lieutenants O'Donnell et McClamy.

Washington Light Infantry—Capitaine W. Whiting; lieutenants Crowley et Pollard.

Gulf City Cadets—Capitaine E. M. Underhill; lieutenants Byrne et Merkel.

German Fusiliers—Capitaine Charles Green; lieutenants Christopher Burns et John Cordes.

Mobile Cadets—Capitaine William J. Brainard; lieutenants Clark et Voss.

Nous avons compté environ 270 hommes dans ces six compagnies, tous portant bien l'uniforme et manœuvrant admirablement. L'uniforme est gris clair avec bande d'or et les shakos sont d'une forme gracieuse; ceux des officiers sont ornés de plumets blanc.

L'artillerie de Mobile suivait immédiatement le premier régiment de l'Alabama. Les officiers sont le capitaine D. E. Huger, les lieutenants Werborn, Bullen et Huger, sergent-major Lawrence Pope, sergent-fourrier Rowan. Le batterie avait en ligne 46 hommes.

Le cortège se composait ensuite des corps suivants: Gardes Continentaux, capitaine Pierce.

Irish Rifles, capitaine Fitzpatrick.

Mitchell Rifles, capitaine ——.

Les Gardes du Roi, compagnie de cadets, en tuniques rouges.

L'artillerie Washington comprenait trois compagnies et enfin deux pièces d'artillerie de 12 avec leurs caissons.

Le cortège ainsi composé présentait un fort brillant aspect par la bonne tenue des hommes aussi bien que par la variété des uniformes.

La population se pressait en foule dans les rues sur le passage des miliciens, qui après avoir suivi les rues de Chartres, St-Louis, Royale, Canal et Camp, se sont rendus à la place de l'Annonciation où une salve a été tirée par l'artillerie de Mobile, après quoi le cortège a été licencié.

Nous allions oublier de dire que la fanfare de l'artillerie Washington avait pris dans le cortège avec ses uniformes bleu neufs, exécutant des marches et des airs de circonstance.

Dans la série, l'Artillerie Washington et les Gardes Continentaux ont offert à leurs hôtes de Mobile une grande réception à la Salle St-Patrick. Après l'échange des compliments de circonstance il y a eu un grand bal qui a donné occasion aux visiteurs alabaméens de faire connaissance avec la plus belle moitié de la population orléanaise.

LES ILLUMINATIONS.

En parcourant le quartier d'outre-bassin nous avons été frappés de l'absence d'illuminations. L'obscurité la plus complète régnait tout autour de la place Lafayette sauf à l'Hôtel de Ville qui était éclairé par un cercle de bec de gaz. Dans tout le second district, nous n'avons vu que l'hôtel St-Charles, le City Hotel, le Pingoreon et un établissement de la rue St-Charles, celui de Mr Tassilly, qui étaient illuminés. Dans la rue St. Charles les magasins de Mr Kremer et de Mr Bernard étaient les seuls illuminés.

Nous ne doutons pas du patriotisme de nos voisins du premier district et de la part qu'ils ont prise aux réjouissances d'hier, mais comme ils pavoisent rare de bonne heure et qu'ils ne sont pas le quelconque, ils en sont absents d'illumination.

Il n'en a pas été de même dans le second district, où la population a pris que individuellement à illuminer d'hier et a témoigné en cela par le goût et le dévouement de dépenser et de faire des illuminations, sans parler des [illegible]

et des feux de couleur qui jaillissaient leurs nombreuses à intervalles dans la rue de Chartres et dans la rue Royale. La plupart des magasins de ces deux rues depuis la rue de la Douane jusqu'à la Cathédrale étaient illuminés.

L'*Abeille* avait mis son quinquet, globes dehors et qui voitures en l'avaient fait laissé briller dans comme le Pingouin Annal, la foule, après avoir parcouru avec un certain désappointement le premier district et la rue du Canal, se portait elle rue de Chartres et rue Royale, où régnait une très grande animation.

Les illuminations se continuaient rue St. Louis, rue Conti et jusque dans les rues Bourbon et Dauphine. On a dit que la fête, après avoir été générale dans la journée, s'était localisée, le soir, dans l'ancien carré de la ville. Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu plus d'ensemble et que les illuminations n'aient pas eu un caractère général, mais nous sommes convaincus que ce n'est pas la bonne volonté qui a fait défaut, mais un mot d'ordre ou un avertissement donné à temps.

A tout prendre, la journée d'hier a été une journée d'enthousiasme et de réjouissances populaires. La satisfaction, mêmé être pleine, se limite sur toutes les figures et les prières d'actions de grâces qui ont été adressées à Dieu par les nombreux fidèles qui ont visité les églises, étaient ferventes et sincères.

GRAND JUBILÉ D'OR DU SACERDOCE DE SA SAINTETÉ PIE IX.—Nous publions dans nos colonnes le programme des cérémonies par lequelles les catholiques de la Louisiane célébreront dimanche prochain 13 mai 1877, le 25me anniversaire de l'épiscopat de Sa Sainteté Pie IX. Il y aura un grand meeting à cinq heures, sur la place Lafayette.

Nous remercions le comité de l'invitation qui nous a été adressée.

FACULTÉ DE DROIT.—La distribution des diplômes de la Faculté de Droit de l'Université de la Louisiane, aura lieu le samedi 12 mai à midi. Nous remercions le comité de l'invitation qu'il nous a adressée.

Achetez vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

PIQUE NIQUE ANNUEL.—Nous avons reçu une invitation pour assister au pique-nique annuel qui sera donné aujourd'hui par le collège agricole et industriel sur la ferme du collège. Nos remerciements au comité.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beaux et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché, il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard, au coin des rues Bourgogne et Perdido.

MACHINE A COUDRE DE SINGER—Cette machine est dépaie longtemps célèbre. Elle est populaire dans tous les pays, car partout elle a donné pleine et entière satisfaction. Nous n'avons pas besoin ici d'énumérer les qualités que tout le monde reconnaît comme supérieures, mais nous avons à donner une nouvelle qui réjouira beaucoup de ménagères et nombre de familles. Cette fameuse machine à coudre de Singer qui s'est vendue jusqu'ici au prix de soixante et dix piastres est offerte aujourd'hui au prix de quarante piastres, sans diminution de mérite et de qualité, rue du Canal 91, où M. S. E. Rundle, agent de la grande fabrique de Singer & Cie., est chargé de la vendre en cette ville.

Achetez vos chapeaux au "Stonewall Jackson" coin Royale et St. Louis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le comité d'enquête pour le Bureau de l'Auditeur.

Le comité composé de MM. Aldigé, Leeds et Desmarais, s'est réuni lundi et a entendu quelques témoins.

MM. A. E. Badger, E. Fulton, R. F. Joubert, Thos. Casey, A. J. Redmond, J. Garstkamp, John Jourdan et Geo. E. Johnson, avaient été sommés de comparaître le mercredi à 1 heure. Mais tous n'ont pas répondu à la sommation. On a interrogé MM. Badger, Casey, Redmond, Garstkamp et Jourdan.

Mr Badger a déclaré qu'il avait réglé avec le trésorier et qu'il lui avait remis $6000 sur l'ordre de Fox auditeur. Il doit $1 761 environ $6000. Sur un ordre de la Législature de l'Etat. Il a payé du vieux montants pour des bals militaires. Il n'a pas encore remis ses livres au nouveau collecteur de taxes, mais il est entendu qu'il les remettra sous peu. Il n'a pas vérifié.

Mr Badger a remis des listes de délinquants qu'il est prêt à présenter à son successeur.

Mr Thos. Casey dit qu'il fut collecteur de taxe du 3e district à partir du 26 janvier 1876; il signe et est président a réglé en plein avec l'Etat; il n'a pu obtenir de lui que des rôles d'assessment. Il n'a point fait de règlement avec l'auditeur depuis le 30 décembre 1876 et doit à l'Etat environ $6,000.

On lui a demandé s'il n'avait point partagé sa commission avec quelque membre de l'assemblée générale. Il a refusé de répondre. Nous croyons que tous les dix tours à cette question eussent fait la même réponse, qu'on peut interpréter comme on voudra.

Mr Carey a transféré, du reste, son successeur, Mr Proctor, tous les livres, papiers, etc., qui étaient en possession, et a remis un exposé détaillé de son compte avec l'Etat.

A. J. Redmond, ex-collecteur du 5e district a déposé comme suit: Règle complètement des comptes s'élevant à $600, jusqu'au 20 décembre 1876; collecté environ $300 de taxes arriérées, mais n'a rien payé à l'Etat depuis cette époque. Il a remis tous ses livres à l'ex-auditeur Johnson; moins les rôles d'assessment. Son successeur ne s'est jamais adressé à lui pour avoir les livres, papiers et autres choses appartenant à l'Etat.

John Garstkamp était collecteur du 6e district depuis 1872. Il a fait son dernier règlement avec le Trésorier le 20 décembre 1876; et ce règlement est final. Il a collecté depuis que $145 et c'est tout ce qu'il doit à l'Etat.

John Jourdan n'a été collecteur du 7me district que pendant un an et il a fait son dernier règlement avec l'auditeur en décembre dernier et a tout payé ce qu'il devait. Au contraire, l'Etat lui redoit $150. Il a remis tous les livres à son successeur.

Le comité s'est ajourné au lundi prochain.

Cancellations de Kellogg.

Les bons ou cautions qui suivent ont été cancellés par Kellogg:

Le 3 janvier 1877, le bon de Fred. H. Schmitz, premier clerc et complaisant des fonctions d'auditeur par intérim, pour $50,000. Quatre personnes signent cependant la caution, J. C. Bach, E. M. Turnbull, E. R. Chevalier, Ch. de Forest et Ch. Hill.

Le 13 décembre 1876, le bon de Nathan C. Folger, collecteur de taxe du Premier District pour $50,000, les répondants étant James S. Clark, R. Fulton, Pat Keenan et S. J. Johnson.

Le 6 décembre 1876, le bon de R. Fulton, inspecteur de foin, pour $500, les répondants étant N. C. Folger et H. Fabre.

Le 1er décembre 1876, le bon pour $500, de Julius Bannemann, ex-inspecteur de ville de Monsieur, les répondants étant Patrick Macey et M. M. Grady.

Le 1er décembre 1876, le bon de Julius Bannemann, comme trésorier d'école, pour $1000, les répondants étant M. M. Grady et Michel J. Grady.

Le 25 octobre 1876, le bon de E. P. Goodrass, collecteur de taxe, pendant Thomas pour $30,000, répondants Gillespie et Bryant.

Le 25 octobre, le bon de R. L. Whitney comme sheriff de la paroisse Tensas, pour $6000; répondants Bonin et Gassel.

Le 25 octobre, le bon pour $2000 de D. J. Bryant, sheriff de la paroisse Tensas; répondants Bonin et Whitney.

Ces bons, pour la plupart, ne valaient rien; mais on méritait beaucoup de complaisance à les recevoir, attendu qu'il y a encore un grand nombre de bons cautionneurs et trésoriers parfaitement complaisants avec ceux qui leur avaient fait avoir leurs places. Cette politique a bien aussi bien des bons que des bons cautionnés.

Autres compétitions de Kellogg.

Le 13 octobre 1876, le bon de Geo. [illegible] Comté [illegible] pour [illegible] Orleans A. O. Bennett et Gustave Lebeau